

**CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022/2023
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE N°2 du 24 Novembre 2022**

Présidence : Mme Leblond
Secrétariat : Mme Auzanne

Membres présents : Avec voix délibérative : 14

Personnels de direction :

Mme Leblond Marie, Principale
Mme Decary Anne, Principale adjointe
Mme Rouillier, Adjointe gestionnaire

Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation :

Mme Quéré Lénaïg
Mme Auzanne Elodie
Mme Gaignard Angélique

Personnels administratifs et de service :

Mme Leroux Claudine
M Berthelot Xavier

Représentants des parents d'élèves :

Mme Limare Betty
Mme Hamon Cécile
Mme Auroy Sophie
M. Raynal Olivier

Représentants des élèves :

Mme Lénaëlle Hermange
Mme Anaëlle Menanteau

Représentants de la commune de Baugé-en-Anjou :

Mme Sibille Sophie

Représentants de la collectivité :

M. Chalopin Philippe

Membres invités :

Membres absents excusés :

Mme Brizard Anne-Laure
Mme Samson Annette
Mme Martin Marie-Pierre

Membres absents :

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h02.
Mme Elodie Auzanne est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. Conseil d'Administration :

- Approbation du Procès-verbal de la séance du 11 Octobre 2022

2. Organisation scolaire :

- Contrat d'objectifs
- PPMS

3. Affaires financières :

- DBM
- Contrats et Conventions
- Tarifs Restauration 2023
- Tarifs Dégradations 2023
- Financement Voyages et Sorties 2023
- Autorisation donnée au Chef d'établissement de signer les contrats et conventions liés aux sorties et voyages
- Budget prévisionnel 2023
- Autorisation donnée au Chef d'établissement de signer les bons de commande et marchés pour 2023
- Autorisation donnée au Chef d'établissement d'accepter les dons et legs pour 2023

4. Questions diverses

I. CONSEIL D'ADMINISTRATION

1) Approbation du PV de la séance du 11 Octobre

DELIBERATION N°1

Le conseil d'administration adopte le procès-verbal de la séance du 11 Octobre 2022.

Votants : 14

Pour : 14

Abstention :

Contre :

18h 12 - Arrivée de Mme Auroy

II. ORGANISATION SCOLAIRE

1) Contrat d'objectifs (tripartite Etablissement/Département/Rectorat)

Mme La Principale présente le contrat d'objectifs validé par la DSDEN et le Rectorat.

DELIBERATION N°2

Le conseil d'administration approuve le contrat d'objectifs du collège.

Votants : 15

Pour : 15

Abstention :

Contre :

2) Plan particulier de mise en sûreté

Mme Leblond, chef d'établissement, présente le nouveau PPMS.

PPMS attentat-intrusion → nouvelle version avec mise à jour.

Contient des informations confidentielles : à ne pas divulguer.

Scénario privilégié : se cacher.

Les élèves seront aussi informés de l'autre scénario : s'échapper.

Exercice PPMS prévu le jeudi 1^{er} décembre 2022 en S1.

Les référents sécurité de 5^è/4^è/3^è ont été formés et informés.

Présentation des points de ralliement (si scénario «s'échapper»).

18h29 – Arrivée de M. Chalopin

III. AFFAIRES FINANCIERES

- 1) DBM N°3 (décision budgétaire modificative) pour information sur la subvention FCSH.

Ouverture de crédits suite à la subvention octroyée par le département 2912 € pour achat du matériel de cuisine.

- 2) Tarifs restauration 2023

DELIBERATION N°4

Le conseil d'administration adopte les tarifs de restauration pour 2023.

Votants : 16
Pour : 16
Abstention :
Contre :

Tarifs identiques à l'année précédente.

Mme ROUILLIER note le gros effort financier du département pour ne pas augmenter le prix du ticket. Pour pouvoir arriver à maintenir la qualité de la restauration, le pourcentage du reversement au FARPI a été revu à la baisse et ce malgré l'augmentation des denrées et de l'énergie comme le précise M. CHALOPIN.

- 3) Tarifs dégradations 2023

DELIBERATION N°5

Le conseil d'administration adopte les tarifs de dégradations pour 2023.

Votants : 16
Pour : 16
Abstention :
Contre :

4) Remises d'ordres 2022/2023

DELIBERATION N°6

Le conseil d'administration adopte les modalités de remises d'ordre 2022/2023.

Votants : 16

Pour : 16

Abstention :

Contre :

COVID : le département a conservé la remise d'ordre dès le 1^{er} jour d'absence lié au COVID.

5) Financement Voyages et Sorties 2023

DELIBERATION N°7

Le conseil d'administration adopte les plans de financement pour les projets et voyages 2023.

Votants : 16

Pour : 16

Abstention :

Contre :

Coût financier total : 80 860,50€

Mr CHALOPIN rappelle que la Commune de Baugé-En-Anjou peut aider les familles à hauteur de 20€ (si la demande de subvention est réalisée).

Mme HAMON demande quand la liste des élèves participant au voyage en Espagne sera communiquée. Question à laquelle Mme LEBLOND informe qu'elle le sera le lendemain du Conseil d'Administration.

6) Contrats et Conventions liés à chaque sorties/voyages 2023

DELIBERATION N°8

Le conseil d'administration autorise le Chef d'Etablissement à signer les contrats et conventions liés aux sorties et voyages 2023.

Votants : 16

Pour : 16

Abstention :

Contre :

7) Budget Prévisionnel 2023

Mme ROUILLIER, Adjointe-Gestionnaire, présente la proposition de budget pour 2023.

DELIBERATION N°9

Le conseil d'administration adopte la proposition de budget 2023.

Votants : 16
Pour : 16
Abstention :
Contre :

Mme ROUILLIER rappelle que le budget n'est pas figé, qu'il est susceptible d'évoluer par le biais de DBM.

Mme LEBLOND et Mme ROUILLIER soulignent que le Conseil Départemental a octroyé un supplément de dotation de fonctionnement, ce qui a permis d'abonder les crédits disciplinaires.

Mme ROUILLIER indique que d'ici à 2030, nos consommations énergétiques devront avoir baissé de 40%, faute de quoi nous serons taxables. Elle appelle donc l'ensemble des personnels à la plus grande vigilance (éteindre les ordinateurs, la lumière... en fin de journée).

8) Bons de commande et marchés pour 2023

DELIBERATION N°10

Le conseil d'administration autorise le Chef d'Etablissement à signer les bons de commande et marchés pour l'année 2023.

Votants : 16
Pour : 16
Abstention :
Contre :

9) Dons et legs APE/FSE pour 2023

DELIBERATION N°11

Le conseil d'administration autorise le Chef d'Etablissement à accepter les dons et legs APE pour 2023.

Votants : 16
Pour : 16
Abstention :
Contre :

Ces dons correspondent aux actions réalisées par l'Association des Parents d'Elèves (APE) pour collecter les fonds, afin de faire baisser la participation financière supportée par les familles pour les sorties et voyages.

DELIBERATION N°12

Le conseil d'administration autorise le Chef d'Etablissement à accepter les dons et legs FSE pour 2023.

Votants : 16
Pour : 16
Abstention :
Contre :

Ces dons correspondent aux actions réalisées par le Foyer Socio-Educatif (FSE) pour collecter les fonds, afin de faire baisser la participation financière supportée par les familles et le prix des sorties et voyages.

DELIBERATION N°13

Le conseil d'administration autorise le Chef d'Etablissement à accepter tous les dons et legs pour 2023.

Votants : 16
Pour : 16
Abstention :
Contre :

IV. QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h41.

Le secrétaire de séance



Le Président

